

# HUIT RAISONS DE SOUTENIR LA COALITION HUMANITAIRE



## ORGANISATIONS MEMBRES DE LA COALITION HUMANITAIRE

- ▶ Action contre la Faim
- ▶ La Banque canadienne de grains
- ▶ Canadian Lutheran World Relief
- ▶ CARE Canada
- ▶ Médecins du Monde
- ▶ Humanité & Inclusion Canada
- ▶ Islamic Relief Canada
- ▶ Oxfam Canada
- ▶ Oxfam-Québec
- ▶ Plan International Canada
- ▶ Save the Children Canada
- ▶ Vision Mondiale Canada

**COALITION HUMANITAIRE**   
Ensemble nous sauvons plus de vies



### 1 - 12 ORGANISATIONS AVEC UNE PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE ACTIVE DANS 140 PAYS

Les 12 membres de la Coalition humanitaire mènent des programmes de développement et d'aide humanitaire dans environ 140 pays du Sud, en collaboration avec leurs alliances internationales et partenaires locaux. Grâce à cette vaste couverture géographique, à leurs capacités locales, à leurs liens avec les communautés et à leur crédibilité établie, ils sont particulièrement bien placés pour réagir rapidement et fournir une aide humanitaire vitale et sensible au genre lorsque cela est nécessaire.

### 2 - TRANSPARENCE, CONFIANCE MUTUELLE ET PROFESSIONNALISME ENTRE LES MEMBRES.

Le Secrétariat de la Coalition humanitaire entretient des relations étroites avec chacune de ses agences membres, ayant acquis une compréhension approfondie des capacités des agences en matière de réponse humanitaire et établi un historique de confiance mutuelle, de transparence et de professionnalisme. Le Comité de programme de la Coalition humanitaire, composé de représentants principaux des programmes de chaque agence membre de la Coalition humanitaire, se réunit au moins une fois par mois. Les co-responsables du comité se réunissent également régulièrement entre les réunions programmées pour se pencher sur les questions d'actualité. C'est cette relation et la fréquence des interactions entre le Secrétariat et les représentants des agences membres qui permettent une prise de décision efficace. Le secrétariat représente un interlocuteur neutre entre les membres pour aider à orienter les décisions par le biais d'une combinaison de réunions, de communications internes, de documentation et de procédures opérationnelles normalisées, d'ateliers et d'événements, et de facilitation.

### 3 - UNE CONNEXION INÉGALÉE AVEC 18 MILLIONS DE CANADIENS

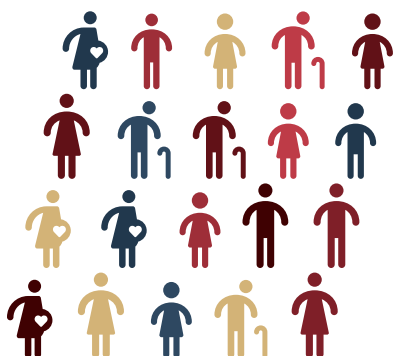
Les membres de la Coalition humanitaire travaillent dans les domaines de l'humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix, avec des opérations annuelles combinées dépassant 1,1 milliard de dollars. La Coalition humanitaire a une audience allant jusqu'à 18 millions de Canadiens et de Canadiennes, et les membres de la Coalition humanitaire sont soutenus par plus de 2,5 millions de donateurs.

### 4 - UN PARTENARIAT AVÉRÉ AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA POUR UNE RÉPONSE EFFICACE ET RAPIDE AUX SITUATIONS D'URGENCE

Toutes les agences membres de la Coalition humanitaire ont un partenariat établi avec le gouvernement du Canada pour une réponse efficace et rapide aux situations d'urgence. Tous les membres ont un profil institutionnel approuvé par Affaires mondiales Canada. Bien que leur structure organisationnelle diffère, les membres de la Coalition humanitaire disposent d'une capacité de gestion des programmes humanitaires établie de longue date au Canada et à l'étranger. Chacun d'entre eux dispose de réseaux internationaux d'intervention humanitaire importants et fiables et de ressources mondiales mises en commun pour soutenir la capacité d'intervention en cas de catastrophe.

## 5 - UN ENGAGEMENT MANIFESTE EN FAVEUR DES NORMES DE QUALITÉ DES PROGRAMMES HUMANITAIRES

Tous les membres de la coalition humanitaire continuent de démontrer leur engagement à respecter les normes les plus élevées en matière de programmes. Cela découle de leur accord sur la responsabilité mutuelle et l'évaluation par rapport aux normes sectorielles établies. Les critères d'adhésion à la Coalition humanitaire exigent le respect des normes humanitaires fondamentales et du Code de conduite du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des organisations non gouvernementales lors des opérations de secours en cas de catastrophe. En outre, les membres doivent rester membres actifs du Réseau d'intervention humanitaire du Canada et doivent démontrer l'étendue de leur capacité d'intervention d'urgence et leur présence géographique significative à l'échelle internationale. Les agences membres de la Coalition humanitaire ont également déployé des efforts considérables, individuellement et collectivement, pour élaborer et mettre en œuvre des pratiques et des mesures de protection rigoureuses afin d'assurer la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels.



## 6 - DES COMPTES RENDUS PUBLICS ATTESTANT DE LA RESPONSABILITÉ ET DE LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FONDS.

La Coalition humanitaire a fait ses preuves en matière de responsabilité et de transparence dans la gestion du financement des programmes humanitaires. Créée en 2005, la Coalition humanitaire est devenue une entité juridique indépendante en 2009. Depuis, la Coalition humanitaire a géré des appels à grande échelle pour de nombreuses situations d'urgence, notamment : Séisme en Haïti (2010), Inondations au Pakistan (2010), Séisme au Japon (2011), Sécheresse en Afrique de l'Est (2011), Sécheresse au Sahel (2012), Typhon Haiyan aux Philippines (2013), Crise Ebola (2014), Séisme au Népal (2015), Crise des réfugiés syriens (2015), Ouragan Matthew (2016), Crise de la faim (2017), Crise des Rohingyas (2017), Cyclone Idai (2019), explosion du port de Beyrouth et crise au Liban (2020), crise du COVID en Inde (2021), tremblement de terre en Haïti (2021), crise en Ukraine (2022), crise de la faim (2022), inondations au Pakistan (2022), tremblement de terre en Türkiye et en Syrie (2023), crise en Afrique de l'Est (2023), et urgence humanitaire à Gaza (2023). La Coalition humanitaire a également géré avec succès le Fonds canadien pour l'assistance humanitaire (CHAF) depuis une décennie.

## 7 - DES PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES ÉTABLIES POUR UNE PRISE DE DÉCISION ET UNE COORDINATION RAPIDE

La Coalition humanitaire a négocié et documenté des accords entre ses membres, ce qui permet une prise de décision et une coordination rapide entre les agences afin d'améliorer la qualité et la quantité des réponses humanitaires, un processus unique au Canada. Outre la structure et la gouvernance propres à la Coalition humanitaire, des procédures opérationnelles normalisées ont été mises en place pour permettre aux agences membres de partager rapidement des informations, de coordonner leurs activités, de prendre des décisions en temps opportun, de s'engager auprès du public, d'intervenir en cas d'urgence, de contrôler, d'évaluer et de rendre des comptes. Il s'agit notamment d'un ensemble solide de lignes directrices pour les programmes, y compris un cadre collectif de suivi, d'évaluation, de responsabilisation et d'apprentissage (SERA).

## 8 - UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DE LA LOCALISATION

Conformément aux engagements internationaux du Canada, la Coalition humanitaire soutient pleinement les modèles de partenariat qui contribuent au renforcement des capacités, à l'appropriation locale des résultats des projets et à l'autonomisation des communautés affectées par les catastrophes. Actuellement, au moins 50 % des projets soutenus par la Coalition humanitaire sont réalisés avec ou par l'intermédiaire de partenaires locaux. Les agences membres de la Coalition humanitaire travaillent par l'intermédiaire de leurs bureaux nationaux et s'appuient sur des partenariats établis avec des organisations locales de la société civile. Alors que la branche canadienne de l'agence fournit un soutien à la gestion et une supervision, la branche nationale concernée met en œuvre le projet directement et/ou en collaboration avec d'autres partenaires locaux.

Les partenariats locaux sont généralement préétablis par les membres dans le cadre de programmes existants. Les processus formels d'établissement de ces partenariats sont propres à chaque agence et ces relations sont maintenues par leurs bureaux nationaux dans le contexte particulier. Les membres de la Coalition humanitaire canadienne renforcent leurs plans d'intervention et mettent en œuvre leurs projets avec l'aide et le soutien de leurs partenaires locaux. Le soutien aux partenaires locaux prend la forme d'un financement direct, d'un appui en cas d'urgence, d'une formation au renforcement des capacités et d'ateliers d'apprentissage.